



Ville de Saint-Lambert
AVIS D’AFFICHAGE
Concours numéro **2019-01**

TITRE DE L’EMPLOI :	Coordonnateur(trice) aux activités sportives	DIRECTION :	Direction des loisirs, des sports et de la vie communautaire
CATÉGORIE :	Col blanc	STATUT :	Temporaire
TRAITEMENT :	Classe 9 : 31,31\$/heure	LIEU DE TRAVAIL :	600, avenue Oak Saint-Lambert (Québec) J4P 2R6
HORAIRE :	Lundi au jeudi de 8h15 à 16h45 Vendredi de 8h15 à 12h00 33,75 heures par semaine	DURÉE DE L’AFFICHAGE :	8 au 22 janvier 2019

MANDAT :

Le titulaire voit au bon déroulement des activités de la division Sport par son soutien aux organismes du secteur et par la coordination des ressources humaines, matérielles et techniques de la division.

FONCTIONS :

- Planifie, organise, contrôle et évalue les programmes, activités et événements à caractère sportif de la municipalité;
- S’assure de répondre aux besoins des employés embauchés pour surveiller, animer et offrir les activités programmées de la ville;
- Participe à la sélection et à l’embauche des employés de la division;
- Effectue le suivi des fonctions administratives de la division comme les formulaires d’embauche, les statistiques et autres besoins documentaires et informatiques;
- Relie toute information, documents et autres moyens de communication aux employés de la division et aux usagers de la direction;
- Supporte les opérations quotidiennes et ponctuelles des organismes sportifs en offrant un soutien professionnel et technique menant à une utilisation efficace des ressources de la ville;
- Apporte son soutien à la Coordinatrice bâtiments et événements spéciaux pour la tenue d’événements et d’activités;
- Coordonne les réservations des plateaux sportifs en collaboration avec la commis LSVC;
- Rédige et fait le suivi des requêtes de travail à l’équipe de la division des Parcs qui sont nécessaires au maintien fonctionnel et attendu des installations;
- S’assure que les installations scolaires sont accessibles et maximisées pour la tenue des activités sportives;
- Évalue et effectue un rapport de l’état de l’utilisation des installations sportives;
- Exécute toutes tâches nécessaires et requises au maintien des activités sportives.

Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. L'employé peut être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur; les tâches demandées n'ont pas d'effet sur l'évaluation.

EXIGENCES :

- Diplôme d’études collégial en technique d’intervention en loisirs, Baccalauréat en éducation physique; récréologie ou l’équivalent;
- Deux (2) à trois (3) années d’expérience dans l’organisation et la supervision d’activités sportives municipales;
- Connaissances des programmes, normes et règles d’activités et d’organismes sportifs;
- Habilités marquées pour l’organisation du travail;
- Aptitudes au travail d’équipe;
- Leadership, dynamisme et entregent.

Le poste sera octroyé en priorité aux employés réguliers de la Ville de Saint-Lambert ayant le plus d’ancienneté, pourvu qu’ils puissent remplir les exigences normales du poste à combler. Le traitement pour ce poste est déterminé en fonction de la convention collective en vigueur.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae ou compléter le formulaire de demande d’emploi de la Ville, en mentionnant clairement le numéro de concours **2019-01**, au plus tard le 22 janvier 2019, avant 17h00, à l’adresse suivante :

Ville de Saint-Lambert - Direction des ressources humaines et des communications

55, avenue Argyle
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
Courriel : dotation@saint-lambert.ca
Télécopieur : 450 672-3732